PRÉSENTATION DE LA FORMATION

■ ■ ■

ASSISTANT-E DE SERVICE SOCIAL (ASS)

Janvier 2024

Offre de formation susceptible d'évoluer en fonction de la parution des textes réglementaires sur l'année 2024

Programme détaillé

Contexte de la formation

L'assistant de service social (ASS) accompagne des personnes, des familles et des groupes pour leur permettre de surmonter leurs difficultés et de s'insérer dans la société. Son action, menée auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées, prend diverses formes :

- ✓ Accompagner et soutenir les personnes aux prises avec des situations de changement ou de difficultés sociales ;
- ✓ Informer et favoriser l'accès aux droits aux prestations sociales, aux soins médicaux, au logement ;
- ✓ Orienter en fonction des demandes ;
- ✓ Participer au développement social des quartiers ou de collectivités.

Pré-requis et conditions d'admission

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

1. Être titulaire du baccalauréat ;
2. Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
3. Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Modalités d'accès

La formation est accessible par les voies d'accès suivantes :

- ✓ Formation initiale
- ✓ Validation des acquis et de l'expérience
- ✓ Apprentissage
- ✓ Formation continue

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation sont de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences dans les domaines suivants :

- ✓ Accueil et écoute des personnes ;
- ✓ Analyse des demandes des personnes et diagnostics des situations ;
- ✓ Accompagnement social individuel et collectif ;
- ✓ Conseil au développement des politiques sociales et territoriales ;
- ✓ Méthodologies et techniques d'intervention,
- ✓ Communication, relation et médiation,
- ✓ Adaptabilité permettant d'exercer des fonctions diversifiées.

Méthodes pédagogiques

Au vu des objectifs, les méthodes de travail feront alterner :

- ✓ Des apports théoriques et méthodologiques ;
- ✓ Des exposés et des analyses de situations d'accueil ;
- ✓ Des études de textes ;
- ✓ Des exercices d'écriture et des productions d'écrits professionnels ;
- ✓ Des mises en situation : jeux de rôles et simulation d'entretiens ;
- ✓ Des échanges en groupe ;
- ✓ Des interventions de professionnels.

Une certification

Le diplôme d'Etat d'ASS (DEASS) est délivré par le Ministère en charge des affaires sociales.
Le référentiel de formation est constitué de quatre domaines de formation :

- ✓ **DC1 : Intervention professionnelle en travail social (650 heures)**

BLOC 1 : Intervention sociale individuelle
BLOC 2 : Intervention sociale collective

- ✓ **DC2 : Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574 heures)**

BLOC 3 : Diagnostic social territorial
BLOC 4 : Analyse de l'environnement social, familial et territorial

- ✓ **DC3 : Communication professionnelle en travail social (248 heures)**

BLOC 5 : Expression et communication écrite et orale
BLOC 6 : Communication professionnelle en travail social

- ✓ **DC4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (268 heures)**

BLOC 7 : Mobilisation des acteurs et des partenaires
BLOC 8 : Connaissances et analyse des contextes institutionnels

Une évaluation

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS CA pour toute formation.

L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ✓ Débriefing avec les apprenants au terme de chaque module ;
- ✓ Réunion avec les promotions constituées
- ✓ Questionnaire d'évaluation de la formation par les parties prenantes ;
- ✓ Réunions pédagogiques (par filière, par entité) ;
- ✓ Conseil de Perfectionnement ;
- ✓ Rapport d'activités

De plus, dans le cadre de la certification Qualiopi, l'IRTS CA s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. Nos services ne cessent de s'interroger sur ses pratiques pour satisfaire au mieux les besoins des apprenants.

Une organisation

La formation préparant au Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social dure trois ans. Elle comporte :

- ✓ 1740 heures de formation théorique ;
- ✓ 1820 heures de formation pratique :
  - Séquence de découverte : 8 semaines en première année (270 h)
  - Séquence d'immersion : 16 semaines : 8 semaines en première année ASS1 et 8 en deuxième année ASS2 (270+270 soit 540 h) ;
  - Séquence de territoire : 8 semaines en deuxième année (270h)
  - Séquence de professionnalisation : 20 semaines en fin de deuxième année et troisième année (750 h).

Une équipe pédagogique

Des responsables d'axes transversaux :

- ✓ Malik Guillon : responsable de l'axe 1 « L'Etre humain, un sujet en interaction ».
- ✓ Ludivine Mariot : responsable de l'axe 2 « La personne et sa santé : besoins et potentialités ».
- ✓ Laëtitia Sibaud El Ouardy : responsable de l'axe 3 « La société, le groupe, l'individu avec ses appartenances et ses ruptures ».
- ✓ Virginie Coez : responsable de l'axe 4 « Le citoyen, acteur engagé dans le « faire ensemble » sur un territoire.
- ✓ Michel Boudjemaï : responsable de l'axe 5 « Approche citoyenne et professionnelle de l'intervention sociale ».
- ✓ Nicolas Perrein : responsable de l'axe 6 « Recherche et international ».
- ✓ Catherine Fourdrignier : responsable de l'axe 7 « Elaboration de démarches professionnelles ».

Une équipe pédagogique :

- ✓ Anne Bécet : responsable de la formation.
- ✓ Maëlle Godon : formatrice.
- ✓ Sophie Skouratko : formatrice.
- ✓ Hélène Charbonnier : formatrice.
- ✓ Sophie Jaillant : assistante pédagogique.

Identification de notre organisme de formation

- Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
- Directeur Général : M Stéphane FOURNAL
- Directrice de la pédagogie et des formations : Martine GILLES
- Date de création : 16/01/1991
- Nature juridique : Association de loi 1901
- Numéro de déclaration d'activité : 21.51.00.158.51
- Adresse : 8 Rue Joliot Curie – 51100 REIMS
- Tel : 03.26.06.82.27
- Contact : sophie.jaillant@irtsca.fr
- Site internet : www.irtsca.fr